



**Compte rendu
Réunion technique AUPPSV / SPL
22 Avril 2017**

Présents :

- M. DULOIR Florent, responsable technique Société Publique Locale (SPL)
- M. Lucien POIROT, président AUPPSV
- M. Georges COURTAY, vice président AUPPSV

1 - Electrolyse

plusieurs plaisanciers se sont plaints d'électrolyse sur leur quille
y a t'il des moyens de contrôle des anodes sur les pieux ?

- *les anodes sont là pour protéger les pieux*
- *elles ont été changées il y a 4 ans*
- *visuellement elles n'apparaissent pas particulièrement dégradées*
- *chaque bateau doit être correctement protégé*
- *toutes les échelles actuelles des pontons sont en fibre de verre pour éviter toute conduction électrique*
- *il faut veiller à une masse correcte sur les navires*

2 – Ponton F et K

point sur les pontons F et K

lors de la réunion du 17 Mars, il a été question du renouvellement du platelage des passerelles. Quelles sont les passerelles concernées ?

- *pontons entièrement fonctionnels*
- *le choix des passerelles n'est pas encore déterminé*

3 – Sanitaires Marina

la réparation tabourets et charnières portes coté vestiaire Dames a été faite

- *toutes les portes ont été raccourcies*
- *les tabourets, côté Dames, avaient été dévissés*
- *un rafraîchissement, coté Dames, aura lieu, par la fermeture de quelques après midi semaine du 24 au 30 Avril*

4 – Codes d'accès aux sanitaires

encore quelques ratés

- *il y a eu un oubli au mois de Mars*
- *les plaisanciers peuvent aussi le signaler auprès des agents du port, sans attendre que la mise à jour soit effectuée*

5 – Porte d'accès zone technique côté Ecole de voile

la porte est restée en libre accès pendant tout l'hiver comme prévu. Ce fonctionnement sera t'il maintenu ? Doit on envisager une fermeture uniquement pour la nuit ?

- *le libre accès n'a apporté aucune remarque*
- *la fermeture pourrait être envisagée si trop de promeneurs venaient y pénétrer durant l'été*

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





6 – Camping-car

l'AUPPSV a reçu en séance un exemplaire de cette autorisation que doivent afficher les propriétaires de camping-car, possesseur d'une AOT

7 – Netabord

pas d'évolution dans le mode de fonctionnement
connexion toujours aussi délicate dans le mode gratuit
les forfaits mobiles en mode de connexion 4G sont beaucoup plus performants

- *pas d'informations sur le sujet*

8 – Entretien zone technique

les abords de la zone technique, le long du grillage, sont dans un état déplorable. Un nettoyage serait nécessaire
les plaisanciers se sont plaints de prises électriques défectueuses sur les bornes. Contrôle et remis en état si nécessaire

- *selon le règlement de la zone technique les abords sont à la charge du gérant. Il est rappelé que le gérant est en mesure de ne pas effectuer la remise à l'eau si la zone de carénage n'est pas nettoyée*
- *les bornes seront contrôlées par les agents du port*

9 – Complément tarifaire

un courrier a été envoyé aux plaisanciers en février 2017 en rappelant les règles de branchement électrique de leur navire sans présence à bord
quels ont été les retours à ce courrier ?
combien de compléments tarifaires ont été accordés ?

- *la quasi totalité des plaisanciers ont répondu, soit par un débranchement de leur navire, soit par la prise d'un complément tarifaire*
- *une pénalité de 50 € a été appliquée au mois de Mars pour ceux qui ne se sont pas manifestés*
- *quelques difficultés à obtenir les attestations d'assurance*
- *14 compléments tarifaires ont été accordés tous tarifs confondus*

10 – Sécurité zone portuaire

il a été constaté quelques motards faisant du rodéo sur les parkings de la zone portuaire en présence de piétons enfants et adultes

- *ce contrôle n'est pas du ressort de la SPL. Une information sera faite auprès de la policière municipale*

11 – Eclairage zone portuaire

changement des candélabres sur la zone piétonne

- *en service depuis une semaine*
- *utilisation d'ampoules à LED pour diminuer la consommation*

en italique, réponses de Florent DULOIR

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

